Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 64 (1976)

Heft: 2

Artikel: L'éducation comme moyen de corriger les inégalités entre les sexes et

de changer les mentalités

Autor: Roques, Eliane

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-274433

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Colloque sur «la femme et la décision»

Une priorité de politique sociale

GENÈVE, 17-19 NOVEMBRE 1975

Comme nous l'écrivons en première page, il est impossible de citer in extenso les travaux approfondis que nous avons pu étudier lors de ce passionnant colloque. Et comment choisir, lorsque des personnalités telles que Mme Andrée Michel, Maître de Recherches au C.N.R.S. lites telles que Mine Andree Michel, Mairre de Recinerones au C.A.A.S. dans le Groupe d'Etude des rôles des Sexes, de la Famille et du Développement humain, ou Mme M.L. Pintassilgo, Présidente de la Société portugaise de la Condition Féminine, ou Lady Nancy Seear, Professeur à la London School of Economics and Political Science font part de leurs expériences?

Nous choisissons aujourd'hui quelques textes particulièrement inté-ressants, en nous réservant d'en citer ultérieurement.

La relation profession-travail non rémunéré de la femme source d'inégalité de traitement

Problèmes et approches dans les pays industrialisés

par Andrée Michel, Dr en sociologie

L'auteur part de la constatation des changements de rôles féminins dans dernières années qui se sont opérés davantage par adjonction d'un rôle nouveau (le rôle professionnel ré-munéré) que par un bouleversement total des rôles masculins et féminins dans la famille et la société. Il en résulte que jusqu'ici le "change-ment » du statut féminin dans les grands pays industrialisés s'est traduit par le maintien de la charge domestique de la femme. Par suite, dans la plupart des pays, les pouvoirs mblies les partis nollitues les synpublics, les partis politiques, les syndicats, les associations familiales fédicats, les associations familiales fé-minines et autres ont posé la proble-matique sous une seule perspective : comment aider la femme à remplir « son double rôle »? Une autre pro-blématique est celle de la légitimité de ce « double rôle » car, du point de vue de l'égalité des sexes, il est bien évident que ce double rôle est abso-lument incompatible avec l'égalité des sexes dans la famille et la société. Dans cette problématique plus neuve, Dans cette problématique plus neuve, on adoptera la perspective du « dou-ble rôle des deux conjoints ».

A partir de là, l'auteur divise son exposé en deux parties, Dans la pre-mière partie, l'auteur rappelle quel-ques données sur les relations entre les rôles domestiques de la femme les roles domestiques de la femme dans les pays industrialisés et l'introduction des appareils ménagers au cours des 40 dernières années. On constate que ce n'est pas cette introduction qui a modifié sensiblement la dépense de temps consacrée par les femmes aux tâches domestiques mais le changement est venu de l'acmais le changement est venu de l'acmais le changement est venu de l'ac-tion des femmes travailleuses qui réduisent considérablement leur dé-pense de temps consacrée à ces tâ-ches quand elles exercent une acti-vité professionnelle rémunérée. Les données sont fournies pour la France, les Etats-Unis et l'Union Soviétique. les Etats-Unis et l'Union Soviétique.
On constate aussi que les femmes travailleuses reçoivent environ deux fois plus souvent que les femmes au foyer l'aide du mari dans les tâches éducatives et domestiques. Par conséquent, l'élément novateur est constitué d'abord par les femmes ayant une activité salariée.

Dans la deuxième partie, l'auteur examine les mesures qui ont été pri-ses dans les sociétés industrielles pour renforcer ou au contraire sup-primer « le double rôle » de la femme. primer « le double rôle » de la temme. Elle distingue deux types de sociétés.

Dans les sociétés inégalitaires de l'Europe de l'Ouest, la législation familiale et sociale considère que des raminale et sociale considere que des mesures de protection doivent être prises pour aider les femmes à ac-complir leur double rôle, en parti-culier leur rôle domestique, consi-déré comme fondamental, et devant

incomber à la femme et non au mari Les mesures « protectrices » visant à ancrer les femmes dans leurs rôles ancrer les femmes dans leurs roles traditionnels et à en dispenser les maris. Toutefois, en France, sous l'influence de Mme Giroud, secrétaire d'Etat à la Condition Féminine, une évolution est en cours vers une plus grande autonomie de la femme et cours vers une plus grande autonomie de la femme et contra pour contra de partie pour les parties pur contra de parties partie vers un certain partage entre époux de l'accomplisse ment des devoirs et des tâches familiales

Un autre type de société inégali-taire est constitué par les pays so-cialistes (Union Soviétique, Pays de l'Est Européen) dans lesquels des mesures « protectrices » ont pour but et pour résultat de faire peser exclusivement sur les femmes les tâches éducatives et domestiques et d'en dis-penser les maris. Il est d'ailleurs ex-plicitement énoncé que « le mode de vie communiste ne suppose pas une juste répartition des tâches domestiques entre conjoints ».

Les sociétés égalitaires sont repré-Les societes egantaires sont repre-sentées par les pays scandinaves qui ont pris des mesures dans le domaine de l'éducation et de la législation so-ciale afin de faire reposer sur les deux conjoints l'exercice des tâches éducatives et domestiques. Ainsi dans educatives et domestiques. Ainsi dains le domaine de l'éducation : l'ensei-gnement de la puériculture et des sciences domestiques est dispensé pendant 7 ans aux enfants des deux sexes, la censure des livres scolaires a pour but d'interdire la présentation d'images stéréotypées des deux sexes. Dans le domaine de la législation sociale, le congé après la naissance d'un enfant ou le congé pour soigner un enfant malade peut être pris par le mari ou la femme, selon le libre choix du couple.

Par suite du retard de la législation sociale aux Etats-Unis, un pourcen-tage croissant d'Américaines font tage croissant d'Américaines font précéder le mariage d'un contrat si-gné entre époux, prévoyant la par-ticipation égale du mari aux tâches domestiques et éducatives, ceci afin que les femmes obtiennent l'égalité de traitement dans la famille et la

On constate donc que les mesures pilotes prises dans les pays scandiphotes prises dans les pays scandi-naves pour aboutir à un partage égal des tâches domestiques entre con-joints trouvent un écho très favo-rable dans certains pays occidentaux de l'Ouest (comme la France) et dans les pays d'Amérique du Nord malgré les résistances inévitables qui s'expriment. Une évolution est en cours ici et là qui s'oppose aux « mesures pro-tectrices » discriminatoires dont le but (inconscient) est de maintenir les femmes dans leurs rôles domestiques traditionnels et d'en épargner la charge aux maris et aux pères.

L'éducation comme moyen de corriger les inégalités entre les sexes et de changer les mentalités

Il n'est pas question ici de traiter le problème de l'éducation des femmes en soi, mais bien plutôt de suggérer une stratégie de l'éducation destinée : à changer de l'education de fait du manque de préparation profession-nelle des femmes ; à espérer dès l'en-fance un changement radical de men-talité, aussi bien chez les sujets mas-culins que féminins.

Le document rappelle, à partir des données de la biologie génétique et de la psychologie, que la détermi-nation de comportements différentiels hommes-femmes est plus influencée par des facteurs endogènes (chromosomes - hormones) que par des fac-teurs exogènes (pressions éducatives, plus amplement environnement so-cio-culturel) et ceci d'autant plus que chacun des deux sexes contient des composantes hormonales de l'autre

Dans la problématique ici étudiée non-discrimination par sexe, il appa-

- que l'éducation des enfants en bas âge doit prendre en charge une éducation de l'être humain sans viont établi que l'éducation/qualifica-tion est la variable la plus influente. Ceci en général. Dans le cas de l'em-ploi féminin, on constate une corrélation étroite entre le niveau d'édu-cation/qualification et le taux d'actication/qualification et le taux d'acti-vité (avec ses composants volume et durée de l'emploi). Au contraire le taux d'absentéisme féminin décroit avec le niveau d'emploi et donc le niveau d'éducation-qualification qui le sous-tend.

Education et qualification sont donc des variables influentes de l'égalisa-tion des conditions d'accès du marché tion des conditions d'accès du marché de l'emploi entre homme et femme. Encore faut-il que l'éducation traite également garçons et filles et leur donne les mêmes probabilités de chance professionnelle.

Qu'en est-il actuellement ? Quelle est en ce sens la tendance de l'évo-lution de l'éducation ?

Ces questions sont étudiées à parstatistiques de l'Education (UNESCO 73), d'une enquête interna-tionale UNESCO sur l'E.T.P. (confir-mée par diverses observations plus actuelles).

D'où il ressort que globalement et ceci depuis au moins 20 ans l'accès

La formation professionnelle par sexe reflète moins une répartition réelle des activités des adultes qu'il ne se réfère à une image de la Fem-

En outre, les jeunes filles accèdent En outre, les jeunes filles accédent à certaines sections T. et P. que les garçons désertent pour d'autres sec-tions nouvelles et plus dynamiques. En conséquence elles se préparent à des secteurs d'emploi en voie de féminisation et y arrivent avec des di-plômes qui ont subi l'érosion du

Comment réaliser la meilleure pro-babilité d'égalité de chances profes-sionnelles pour les sujets des deux sexes? La règle d'or peut s'expri-mer ainsi "en un même temps, en un même lieu, la même action éduca-

Un scénario imagine cette mise en œuvre d'offre de mixité concrète dans l'E.T.P., en souligne les avantages, répond à d'imaginaires détracteurs.

Reste le grand problème : la prise de décision politico-administrative. Comment provoquer la prise de décision? Comment intégrer concrètement dans l'éducation la lutte contre la non-discrimination et provoquer les décisions adéquates.

Stratégie et planification? ou actions ponctuelles,? Ces deux aspects ne sont pas antagonistes.

Quelques cibles pour une transfor-mation de l'éducation vers un objec-tif non discriminatoire par sexe sont examinées.

Une autre approche de la problématique d'égalité d'éducation/qualification des sujets des deux sexes est proposée compte-tenu de facteurs exogènes qui remettent en question le système patriarcal :

l'accès à la scène internationale du problème de la libération des

— la maternité volontaire et la suppression d'une fatalité ;

la crise de l'institution matrimoniale base du système patriarcal.

Tout ceci détermine une attitude nouvelle à l'égard de la problématique étudiée et des exigences nou-velles d'éducation. Une attitude plus offensive est souhaitable. L'éducation/ qualification des enfants et adoles-cents hors de toute vision sexiste doit les mettre en mesure de définir de nouvelles relations et une nouvelle organisation des sociétés à égalité de liberté, de responsabilité et

LE POUVOIR

Ce qu'un antiféministe en nense

Voici ee que disait Jean Cau, à Claudine Jardin qui écrivait une inter-view de cet écrivain dans le Figare du 1er février 1975 :

« Nous vivons la déroute des pères. Ils sont tous tombés comme des quilles : le patron, le chef, l'officier, le maître et enfin le prêtre..., maintenant le mâle.

Lorsqu'une société devient décadente, ce sont les femmes qui tuent les dieux. Savez-vous ce que veut dire MLF? « Mouvement de liquidation de la force ». Nous vivons la mort des pères et la désacralisation. Lorsque les dieux quittent une société, ils savent qu'ils vont être remplacés ».

— que le problème est posé de la formation des adolescents à leur fonction de futurs parents respec-tueux de l'individualité de leurs ensans ségrégation sexiste préa-

qu'une nécessaire convergence d'actions éducatives (formelles ou informelles) en direction des enfants et adolescents et en direction des pa-rents doit être établie pour éviter de fâcheux et dommageables hiatus.

L'éducation des enfants (formelle ou informelle) est examinée pour cerner ses carences dans le domaine de la non-ségrégation par sexe et donc déterminer les cibles sur les-quelles porter les actions de change-ments.

L'étude à travers enquêtes et écrits de spécialistes a retenu : les attitudes différentielles à l'égard des enfants selon qu'il s'agit de garçons ou de filles; les activités ludiques (jeux et jouets); la littérature enfantine; la sémantique et l'histoire; l'institution

L'étude d'une action simple et efficace de féministes américaines por-tant sur la littérature enfantine (rotant sur la interature enfantine (ro-mans, textes de lecture adoptés dans les écoles primaires) est étudiée d'un point de vue méthodologique.

Sur le plan de l'influence de l'édu-cation/qualification dans la détermination du niveau d'emploi avantages qui en découlent des étu-des de planification et de rentabilité

relatif des élèves-filles (par rapport à l'accès des garçons) n'a pas varié. Les distorsions numériques entre la scolarisation des garçons et celle des filles se traduisent, en fait par d'énor-mes différences d'investissements socio-éducatifs par sexe.

L'enseignement technique et professionnel est marqué :

par une ségrégation verticale par aux d'études ;

— par une ségrégation horizontale par secteurs de formation à l'emploi.

K Y B O U R G ECOLE DE COMMERCE GENÈVE - 4, Tour-de-l'IIe - Tél. 28 50 74 Dir.: M. KYBOURG Membre de l'Association genevoise des Ecoles Privées AGEP

Préparation aux fonctions de

paration aux fonctions de SECRÉTAIRE DE DIRECTION trilingue ou quadrilingue SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLOGRAPHE trilingue ou quadrilingue SECRÉTAIRE-COMPTABLE trilingue STÉNODACTYLOGRAPHE bilingue ou monolingue EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées ANGLAIS: 5 niveaux; préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce

ALLEMAND: 5 niveaux

ESPAGNOL: préparation aux examens de la Cámara oficial espa-ñola de comercio en Suiza ITALIEN: préparation au Diploma di lingua italiana della «Dante

Alighieri » STÉNO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse